

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**L'Afer renforce sa gamme financière en lançant deux nouveaux supports en unités de compte - Afer Convertibles et Afer Actions Pme - et met en oeuvre, pour la 1ère fois de son histoire, la diversification des gérants.**

L'Afer annonce le lancement de deux nouveaux supports en unités de compte dédiés au contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer : Afer Convertibles et Afer Actions Pme. Afer Actions Pme est le 1er support du contrat géré par une société de gestion extérieure au groupe Aviva. Ces nouveaux supports donnent accès aux adhérents Afer à deux nouvelles classes d'actifs : les obligations convertibles et les actions des petites et moyennes capitalisations de la zone euro.

- **Afer Convertibles** est le 1er support investi en obligations convertibles proposé aux adhérents de l'Afer. Ce support cherche à tirer parti du potentiel de l'ensemble des obligations convertibles issues majoritairement de la zone euro en se basant sur un processus de gestion rigoureux, s'appuyant sur les expertises combinées des équipes de recherche « crédit » et de gestion « actions » d'Aviva Investors France. Ce fonds commun de placement a pour objectif de réaliser sur la durée de placement recommandée une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence (indice Exane ECI Euro), en investissant principalement sur les titres donnant accès au capital ou les titres assimilables.

Afer Convertibles est géré par Aviva Investors France, société de gestion d'actifs du Groupe Aviva.

Le support en unités de compte Afer Convertibles ne comporte aucune garantie de capital et de rendement. Les porteurs sont en effet exposés aux risques de gestion discrétionnaire, liés à l'investissement en obligations convertibles, de change, de crédit, liés aux marchés des pays émergents, de taux, de liquidité, liés à l'utilisation des instruments dérivés, de contrepartie et actions. Les porteurs pourraient ne pas récupérer l'intégralité de leur capital notamment si l'une des entreprises émettrices faisait défaut.

La souscription est ouverte depuis le 11 février 2015.

- **Afer Actions Pme**, 1er support du contrat Afer géré par une société de gestion extérieure au groupe Aviva, permet aux adhérents de l'Afer de participer au développement des petites et moyennes entreprises de la zone euro. La sélection des titres est focalisée sur des entreprises de petites et moyennes capitalisations disposant de perspectives positives au vu de leur potentiel de croissance.

Afer Actions Pme permet donc aux adhérents de l'Afer de diversifier leur épargne en accédant à des entreprises européennes, souvent leaders dans des marchés de niche qui bénéficient de la croissance mondiale.

Afer actions Pme est géré par BNP Paribas Investment Partners, 7ème plus grand gestionnaire d'actifs en Europe, appartenant au groupe Paribas, l'une des banques les mieux notée au monde (A+). BNP Paribas a été sélectionnée après appel d'offres.

Sa gestion bénéficie de l'expertise de l'équipe de gestion dédiée de BNP Paribas Asset Management. Composée de 5 personnes, elle compte plus de 13 années d'expérience et gère 3,7 milliards d'euros d'actifs (à fin décembre 2014). Entièrement dédiée à la gestion de portefeuilles de petites et moyennes entreprises, elle accorde une attention particulière à la gestion du risque de liquidité propre à cette classe d'actifs.

Le support en unités de compte Afer Actions Pme ne comporte aucune garantie de capital et de rendement. Il est notamment exposé aux risques associés à des investissements en actions et au risque en capital.

La souscription est ouverte depuis le 11 février 2015.

Toutes les informations utiles sur ces deux nouveaux supports sont sur [www.afer.asso.fr](http://www.afer.asso.fr)

Informations : Sylvie Conan Charvin - Directrice associée Yannick Le Bourdonnec Conseil  
T/ 01 44 82 85 92 - 06 19 92 54 78 - [s.conan.charvin@yhbconseil.fr](mailto:s.conan.charvin@yhbconseil.fr)

**L'AFER - Association Française d'Épargne et de Retraite** - est l'un des premiers groupements d'épargnants en Europe, avec plus de 720 000 adhérents représentant une épargne de 48 milliards d'euros. Créée en 1976, l'AFER a révolutionné le marché de l'assurance-vie en lançant, dans les années 80, le contrat à versements et retraits libres. Ce contrat souscrit auprès d'AVIVA, filiale de l'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe, est devenu une référence en matière de souplesse et de performance. Grâce à sa puissance et son poids économique, l'AFER est une force de proposition vis-à-vis des pouvoirs publics. L'Association fait entendre sa voix, chaque fois que l'intérêt de ses adhérents et de l'épargne retraite le rend nécessaire.